



LA TRANCHE-SUR-MER magazine

4^E TRIMESTRE 2021 / N°79

UNE VILLE EN MUTATION
AVEC LA RÉNOVATION DE
LA VOIRIE ET DE L'ÉCOLE

PLEIN PHARE SUR LA
SAISON CULTURELLE 21/22

TÉMOIGNAGES :
Quel bilan
pour la
station ?

Le mot du Maire 02

ACTION

Rentrée scolaire 2021 04

Dossier travaux 04

Réouverture de la déchetterie 05

Centre éphémère de vaccination 06

L'avenir médical 06

Les nouveaux commerces 07-08

Retour sur une saison mouvementée 08-09

Du 20 janvier au 19 février 2022 - Recensement 10

SENIORS

Le retour à domicile après une hospitalisation 11

Croquez la vie à pleines dents avec les tablettes (numériques) ! 11

JEUNESSE

Zoom sur la ludothèque 12-13

Il va y avoir du sport 13

Réouverture du club ado 13

CULTURE

Entrons plein phare dans la programmation 2021 /2022 du Pôle Culture des Florales 14

Merci et bravo 15

ENVIRONNEMENT

L'Environnement à la Fête de la Mer et des Littoraux 16

PARTAGE

Dimanche 5 septembre : la vie associative renaît 17

Zoom sur les associations 17

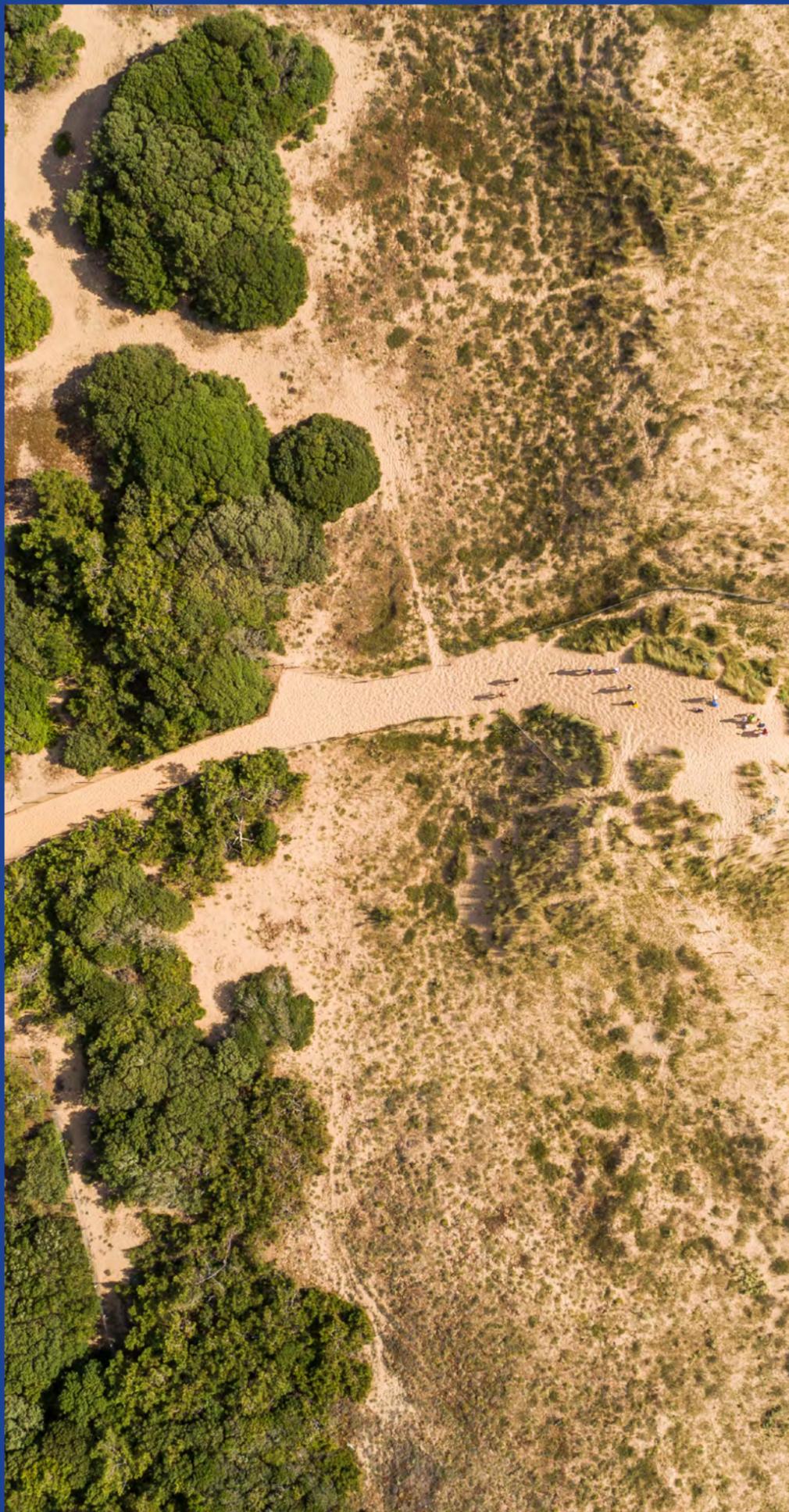
PRATIQUE

Info tri - Sacs jaunes 18

Etat civil 18

Le mot de la minorité - Une minorité qui a sa place 19

Le mot de la majorité - À la recherche de l'intérêt général 19



ÉDITO

LE MOT DU Maire

Madame, Monsieur,

Si les mesures liées à la lutte contre la Covid-19 et la mise en place du pass sanitaire sont venues bousculer nos habitudes, que nous soyons commerçants, restaurateurs ou clients, les touristes, français en grande majorité, ont répondu présents. Un constat qui nous réjouit et renforce notre volonté, celle de vous permettre un accès facilité aux services de proximité qu'il s'agisse de commerces ou structures de santé. C'est aussi dans cette dynamique que nous avons souhaité multiplier les actions de prévention entre le centre de dépistage PCR et le centre de vaccination pour que vous puissiez profiter d'une saison « presque » normale.

« Presque normale », côté météo en dehors de juillet et août désastreux, l'arrière-saison s'apparente davantage à l'été indien prolongeant cette qualité de vie tranchaise sur les paroles de Joe Dassin « Tu sais, je n'ai jamais été aussi heureux que ce matin-là. Nous marchions sur une plage un peu comme celle-ci. C'était l'automne, un automne où il faisait beau ». Les plages laissant peu à peu la place aux longues balades en forêt, aux sorties en famille au Parc des Florales.

Finalement, cet été aura eu son lot de surprises, de joies, de rires et de sourires mais aussi quelques déconvenues et incivilités qui nous invitent chaque jour à nous améliorer, qu'il s'agisse d'opérations de prévention ou de sensibilisation au bruit ou à l'environnement avec des campagnes régulières pour lutter contre les déjections canines et les déchets sauvages.

Enfin, La Tranche-sur-Mer, ville de 120 000 habitants l'été, reprend peu à peu ses habitudes de village. Les travaux font leur retour Avenue Maurice Samson et se poursuivront jusqu'en juin.

Le budget 2022 sur lequel les élus ont travaillé, sera voté en décembre 2021 et principalement orienté sur l'effacement du réseau et la voirie, et la saison culturelle qui entre en scène dès octobre au Pôle culturel des Florales. Les appels d'offre pour l'école et le centre de remise en forme sont toujours en cours.

Je tenais à tous vous remercier élus, agents municipaux, commerçants, artisans, restaurateurs et résidents, d'avoir, encore une fois, permis à La Tranche-sur-Mer de rayonner au-delà du département.

Je vous souhaite à tous, lecteurs, résidents, commerçants, de magnifiques journées dans notre belle station.

Serge KUBRYK - Maire de La Tranche-sur-Mer, Président de la SPL Office de tourisme de La Tranche-sur-Mer.

LE RENDEZ-VOUS DU DÉBUT D'ANNÉE

Vœux du maire 7 JANVIER 2022

AU PÔLE CULTUREL - À PARTIR DE 19H

RENTÉE scolaire 2021

ÉCOLE DE LA MER

Ouverture le 2 septembre 2021 de l'école provisoire au centre de loisirs, pendant le temps des travaux de rénovation de l'école de la Mer, dont la durée prévue est de 18 mois.

6 bungalows accueillent les classes primaires. Les salles de l'îlot Doudou habituellement réservées à l'accueil de loisir sont occupées par les classes maternelles.

Une rentrée avec 153 inscrits et quelques adaptations qui garantissent un enseignement de qualité dans les meilleures conditions.

ÉCOLE NOTRE DAME

L'école Notre Dame, de son côté, a effectué sa rentrée avec un effectif qui remonte à 56 élèves, arrétant ainsi la baisse constatée depuis quelques années. Nous lui souhaitons de poursuivre cette évolution, avec le soutien de la commune qui a toujours été présente à leurs côtés.



DOSSIER Travaux



EFFACEMENT DES RÉSEAUX

Le chantier pour la partie SyDEV avec l'effacement des réseaux et l'éclairage public redémarre mi-novembre : les études et conventions d'occupations entre riverains et syndicats sont actuellement en

cours et devraient se terminer courant avril 2022. À noter, la zone concernée s'étend du centre-ville à la gendarmerie.

TERRASSEMENT

Les terrassements et la pose de fourreaux enterrés sur le tronçon allant de la gendarmerie au cimetière seront réalisés en même temps que l'effacement du réseau.

RACCORDEMENT

Parallèlement, Vendée Eau lance les travaux sur la partie gendarmerie/ancien cimetière dès le 27 septembre pour une durée de trois à quatre semaines. Ces travaux portent sur le changement de la fontainerie (vannes robinet, etc.) et les raccordements.

RÉOUVERTURE de la déchetterie

Après plusieurs mois de fermeture pour réhabilitation, la déchetterie de La Tranche-sur-Mer est à nouveau accessible.

Rendez-vous
route de la Roche sur Yon
à La Tranche-sur-Mer

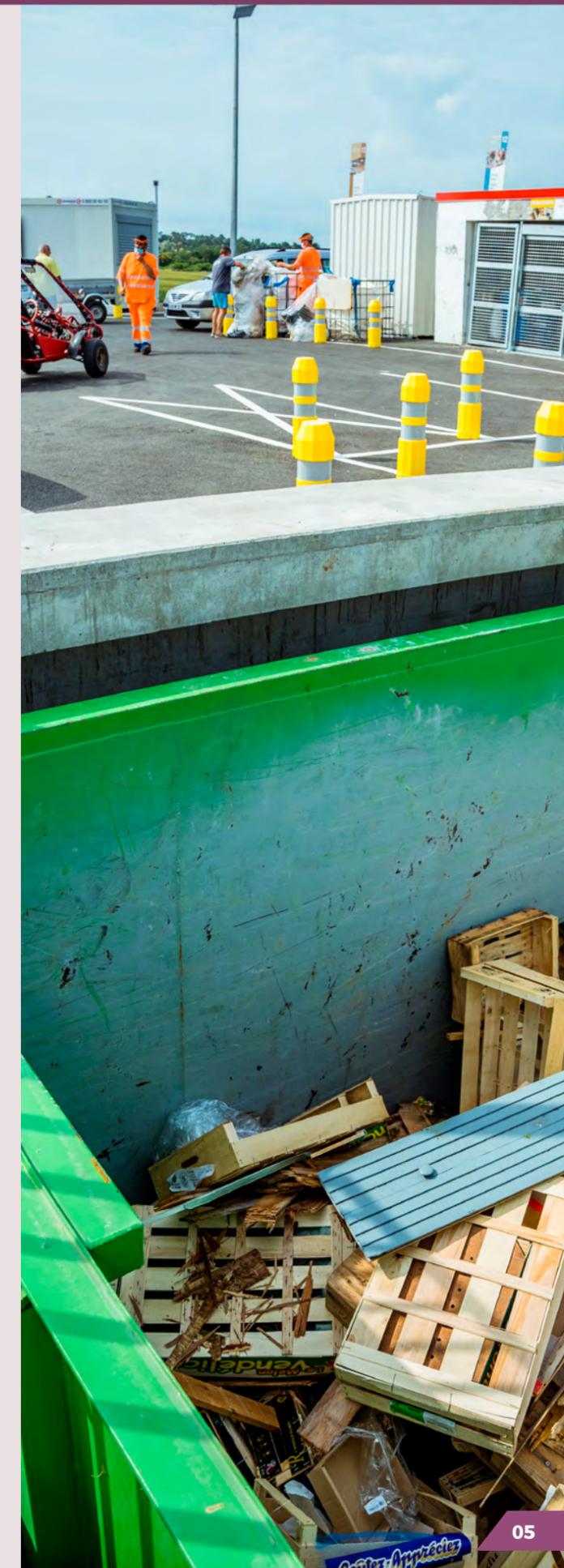
Des conseillers
vous attendent et
vous accompagnent
vers une meilleure
gestion de nos
déchets.

Pour des raisons techniques et organisationnelles, la communauté de communes Sud Vendée Littoral vous informe que le dernier accès aux déchetteries se fera 15 minutes avant leur fermeture.

Les jours de collecte restent inchangés et s'étendent jusqu'en Mars 2022.

HORAIRES D'OCTOBRE À MARS

Mardi : 9h - 12h30
Jeudi : 9h - 12h30 / 14h - 17h30
Vendredi : 9h - 12h30 / 14h - 17h30
Samedi : 9h - 12h30



CENTRE ÉPHÉMÈRE DE vaccination

La commune, à sa demande, a obtenu, fin juillet, l'ouverture d'un centre éphémère de vaccination au Pavillon de l'Aunis.

Faute de doses, l'ouverture a été décalée à la semaine du 23 au 29 août.

Malgré cette ouverture un peu tardive, plus de 200 personnes ont pu être vaccinées, en première et deuxième dose.

Avec un panel de touristes, de Tranchais et d'adolescents soucieux de leur rentrée scolaire et de la pratique des activités périscolaires.

Cette campagne a été réalisée avec la collaboration de médecins internes en médecine générale, d'infirmiers à la retraite, en vacances, de la médecine du travail et de bénévoles : moniteurs, nageurs sauveteurs, élus et citoyens tranchais.

Nous les remercions tous.

Une deuxième session a eu lieu du 20 au 25 septembre, pour la même population et les plus de 65 ans, qui nécessite un deuxième rappel.

Enfin, deux nouvelles journées sont prévues au planning, les mercredis 3 novembre et 15 décembre, toutes deux ouvertes à tous, qu'il s'agisse d'une première, d'une deuxième ou d'une troisième injection.



Crédit photo : ©Ouest France



Pour plus de renseignements, rendez-vous en mairie ou par téléphone au 02 51 30 37 01.

Vaccination avec ou sans rendez-vous.

N'oublions pas que c'est la vaccination qui nous permet de retrouver une liberté et non l'inverse.

LES NOUVEAUX commerces

À L'OMBRE DES OISEAUX

Mélange de pop, industriel ou artisanat traditionnel, la boutique À l'ombre des oiseaux offre une expérience sensorielle inédite.

Tableaux, sculptures, meubles, petites pièces de déco, souvenirs de voyage ou coups de cœur, entrez dans cet univers unique, aux accents majoritairement balinais.

D'avril à Novembre
Du mercredi au dimanche
10h - 12h30 / 15h30 - 19h

2 rue de la conche au vin
85360 LA TRANCHE-SUR-MER



L'AVENIR médical

Lorsque nous nous projetons dans les années à venir, compte tenu des prévisions du départ à la retraite de nos médecins, chacun s'interroge sur la continuité des soins médicaux à La Tranche-sur-Mer.

Consciente de ses besoins médicaux, la commune, après réflexion et concertation, envisage pour répondre à cette situation anxiogène pour tous, d'acheter le cabinet médical du Dr DAGUIN et LEIGNEL et de proposer des conditions financières allégées pour faciliter l'installation d'au moins deux nouveaux médecins.

Ce projet, dans un premier temps, a obtenu un accord de principe unanime au conseil municipal de septembre.

Une délibération sera votée au prochain conseil d'octobre, après une évaluation financière.

Une recherche active de médecins a d'ores et déjà débuté, afin de compenser le départ du Dr LEIGNEL, et des Dr CHABOT et DAGUIN dans quelques années.

Sachez que la commune mettra tout en œuvre pour ne pas laisser la population sans soins.

BOUCHERIE CHARCUTERIE LA TINTINETTE



Boucherie, charcuterie, rôtisserie, La Tintinette, propose une sélection de produits de bouche pour des repas en famille ou entre amis, garantis 100% plaisir et qualité. Et pour les plus gourmands, découvrez la Tintinette, une saucisse faite maison, agrémentée de produits régionaux comme la Mizotte, le jambon de Vendée ou l'épine noire.

i Du lundi au jeudi, et le dimanche
8h - 12h45
Vendredi et samedi
8h - 12h45 / 15h30 - 19h

📍 62 boulevard des vendéens
85360 LA TRANCHE-SUR-MER



OFFICE DE TOURISME

RETOUR SUR une saison mouvmentée

Par rapport à l'été 2020, le bilan touristique est plutôt positif, malgré le contexte (instauration du pass sanitaire et météo instable). De mi-juillet à fin août, la fréquentation de nos hébergements a été excellente, avec une recrudescence des demandes de dernière minute sur le mois d'août.

“ Nous avons ainsi retrouvé, et même dépassé les taux de 2019 en fonction du mode d'hébergement.

A l'Office de tourisme, nous avons accueilli principalement une clientèle française.

LA CLIENTÈLE ÉTRANGÈRE A FAIT SON RETOUR

Contre toute attente, et malgré les restrictions internationales, nous avons noté une légère tendance à l'amélioration concernant la fréquentation des clientèles étrangères. C'est vrai pour l'été, mais plus particulièrement en fin de saison, notamment en provenance des pays proches, du nord de l'Europe (Belgique, Allemagne, Pays-Bas)

Néanmoins, nous sommes loin d'avoir récupéré notre niveau de clientèle internationale de 2019, notamment britannique.

ÇA BOUGE À L'OFFICE

AVEC DES ACTIVITÉS POUR PETITS ET GRANDS

Depuis quelques années, l'Office de tourisme met un point d'honneur à proposer des animations et notamment à destination des familles. Cette saison, plus de 900 enfants ont ainsi participé aux chasses au trésor « Le Trésor de Carvor » et

« Les Petits Baigneurs Tranchais ». Moyennant 1€ par participant, les enfants déguisés et équipés partaient pour 45 minutes de jeu dans le centre-ville. Un franc succès également rencontré pour les balades connectées Baludik, ces jeux pistes gratuits sur smartphones permettent aux familles, en totale autonomie, de suivre Louis dans ses 6 enquêtes sur différents quartiers de La Tranche-sur-Mer.

Pour les ados et adultes, l'Office a lancé depuis mi-avril le « Qué Tô quo na ? », une enquête à vélo sur smartphone avec location d'un kit à 5€.

“ Plus de 220 groupes se sont déjà lancés à la recherche du coupable et résolu le Mystère de la Pointe du Grouin du Cou.

Nous avons aussi mis l'accent cette année sur les visites guidées : en centre-ville, écluse à poissons et la traditionnelle sortie de l'Office national des forêts. Nous avons dépassé nos espérances : les visites étaient complètes quelques jours avant.

Dans un autre registre, après une année d'absence, les Vélos Régalades ont fait leur grand retour en juin, juillet et août. Malgré une formule certes modifiée, les 3 boucles ont rencontré un fort succès. Que ce soit en enquêteur, en sportif ou en famille, chacun a pu profiter à sa manière et, malgré un contexte sanitaire particulier, de ces 3 dates en plein air.

UN DÉVELOPPEMENT CONTINU DE L'OFFRE BOUTIQUE

Nous avons souhaité revoir l'intégralité de notre espace d'accueil. Nous avons ainsi mis en scène notre linéaire de vitrine en mettant l'accent sur les principales activités possibles sur la station (balnéaire, pêche, randonnées,...) tout en y intégrant nos produits boutique. Nous avons également conservé une zone éphémère qui nous permettra un turn-over en fonction de l'actualité (rentrée scolaire, semaine théâtrale, Noël,...). Ce nouvel agencement permet de susciter l'achat auprès du public et surtout de miser sur plus d'achats spontanés.

Pour rappel, nous avons rentré de nouveaux T-shirts modèles unisexes : des marinières en coton et un T-shirt maille piqué. Avec la rentrée scolaire, pensez également à gâter vos enfants avec le pack famille ou les Aventures de Zoë, 5 livres éducatifs écrits et racontés par Isabelle Autissier.

“ Dernières livraisons en date : sacs de plage et Tote bags en toile recyclée réalisés par une entreprise solidaire ESIAM.



PRÉPARATION DE LA SAISON 2022

L'Office est d'ores et déjà dans les starting-blocks pour préparer la saison 2022 !!!

Un nouveau guide est en préparation, n'hésitez pas à prendre contact avec nos services. Plus d'information sur :

<http://partenariat.latranchesurmer-tourisme.fr>

**DU 20 JANVIER AU 19
FÉVRIER 2022**

Recensement

Le recensement a lieu tous les ans mais toutes les communes ne sont pas concernées chaque année. Les habitants concernés l'année en cours reçoivent un courrier de leur mairie pour les prévenir.

LE RECENSEMENT, C'EST UTILE À TOUS

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune. Ses résultats sont utilisés pour calculer la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépend également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance fine de la population de chaque commune (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...).

Enfin, le recensement aide également les professionnels à mieux connaître leur marché, et les associations leur public.

“ En bref, le recensement permet d'ajuster l'action publique aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe !

LE RECENSEMENT, C'EST SÛR : VOS INFORMATIONS PERSONNELLES SONT PROTÉGÉES

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil). L'INSEE est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que vous ne soyez pas compté(e) plusieurs fois. Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données. Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

LE RECENSEMENT, COMMENT ÇA SE PASSE ?

**Ma commune a moins
de 10 000 habitants**

Le recensement a lieu tous les **5 ANS** auprès de l'ensemble de la population communale.

L'agent recenseur me remet mes codes confidentiels d'accès au questionnaire.



Je remplis le questionnaire



par **INTERNET**

www.le-recensement-et-moi.fr

Je valide et c'est terminé !

OU



par **PAPIER**

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, utilisez le questionnaire papier.

L'agent recenseur repassera sur rendez-vous pour récupérer le questionnaire sous quelques jours.

EN BREF LES INFOS À RETENIR SONT :

- 1 Les agents recenseurs disposent d'une carte officielle signée par le maire.
- 2 Le recensement de la population est gratuit. Les sites qui réclament de l'argent sont des sites frauduleux.
- 3 Les réponses sont confidentielles. Elles sont transmises à L'INSEE, seul habilité à exploiter les questionnaires.
- 4 Les informations recueillies ne peuvent donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal.

LE RETOUR À DOMICILE APRÈS UNE HOSPITALISATION ça s'anticipe !

Le retour à domicile après une hospitalisation est une période délicate pour les seniors, parfois synonyme de perte de repères.

“ La fatigue et le manque d'assurance, conjugués à la diminution de la mobilité et à la peur de perdre leur autonomie, sont généralement sources d'angoisse.

Pourtant, cette transition est déterminante quant à l'amélioration de leur état de santé. Aussi, afin d'anticiper au mieux ce retour et établir

un état des lieux des différentes possibilités de prise en charge, ou solutions d'accompagnement (portage des repas, équipement ou aménagement du domicile d'accueil, personnel qualifié), la communauté de communes Sud Vendée Littoral a émis le souhait de se réunir lundi 18 octobre à partir de 14h30 au pavillon de l'Aunis, pour de premiers échanges autour de cette prise en charge.

Marie-dominique Robin - Adjointe aux affaires sociales.



CROQUEZ LA VIE À PLEINES DENTS AVEC les tablettes (NUMÉRIQUES) !

La communauté de commune Sud Vendée Littoral organise de septembre à décembre des sessions de formation (10) à l'utilisation des tablettes numériques. Ouverts aux plus de 60 ans, ces ateliers abordent aussi bien la manipulation pratique de la tablette que l'apprentissage de la navigation sur Internet, la rédaction et l'envoi d'emails, la gestion d'une galerie photos ou tout autre service en ligne. Une participation de 10€ par personne pour les 10 séances est demandée.

Marie-dominique Robin - Adjointe aux affaires sociales.





JEUNESSE

ZOOM SUR la ludothèque

UN BEL ÉTÉ AUX FLORALIES, AVEC UNE MULTITUDE D'ANIMATIONS !

Compte tenu du contexte sanitaire, la ludothèque a mis l'accent cet été sur les activités extérieures, au Parc des Floralies avec 2 types d'animation : la Cabane à jeux (pour jouer à des jeux en bois ou de société à l'ombre d'un arbre) et les jeux de piste.

Tout au long de l'été, 12 jeux de piste avec des histoires et thèmes variés ont été proposés, pour le plaisir de tous et pour tous les âges : 3-5 ans, 6-8 ans, 8 ans et +. Les adultes avaient pleinement leur place puisque des énigmes leur étaient dédiées.

Ainsi, 2112 personnes ont profité de nos animations dans le Parc.

ET À LA LUDOTHÈQUE ...

Du lundi au samedi, la ludothèque a proposé du jeu sur place (à partir de 5 ans) et du prêt de jeux. Les horaires ont été adaptés pour respecter le protocole sanitaire. La mise en place du pass sanitaire et le retrait des espaces jouets pour les plus petits ont eu un impact sur l'activité en intérieur.

Toutefois, ceci n'a pas empêché de nombreuses familles et les habitués de participer à nos soirées jeux et de découvrir nos nouveautés en journée.

QUELQUES CHIFFRES

45 jours d'ouverture en été

3608 joueurs

35 animations jeux de piste

12 animations cabane à jeux

8 soirées jeux

3 animatrices

1567 jeux/jouets
dont 1031 jeux de société



UNE RÉ-OUVERTURE DES ESPACES DE JEUX

La situation sanitaire évoluant, nous pouvons de nouveau ouvrir nos espaces de jeux et de jouets pour le plus grand bonheur de tous. La ludothèque peut ainsi reprendre vie. L'espace motricité, dinette, Barbie, Playmobil et bien d'autres jouets sont donc de nouveau accessibles. L'accès à la ludothèque nécessite un pass sanitaire et les usagers doivent respecter le protocole sanitaire.

“ Le drive ludique est toujours possible pour ceux qui n'ont pas le pass sanitaire.

Découvrez le programme d'animation de septembre à décembre, nos horaires et les modalités d'inscription sur le site de la mairie/onglet ludothèque

Christine Clergeaud - Responsable de la Ludothèque L'Îlot Jeux

SPORT

IL VA Y AVOIR du sport !

Saison « vacances sportives 2021 ». Une belle saison 2021 se termine avec une fréquentation plus importante que l'été dernier. Une centaine d'activités a été proposée, soit une moyenne de 3 activités par jour. Cette année, deux temps forts « raid multisports » ont eu lieu en juillet et août. Au programme ? Course d'orientation et tir à la carabine laser : une activité idéale en famille ou entre amis. Cela sera reproposé l'été prochain, mais sous un nouveau format.

Nous avons également eu beaucoup de sollicitations sur les activités « de saison » telles que le beach-volley, la marche aquatique ainsi que les activités à destination des enfants.

Des nouveautés seront bien présentes la saison prochaine, nous avons déjà hâte de vous les proposer ! Les animations sportives municipales sont ouvertes à tous et gratuites.

Camille Aurrière - Service des sports

ADOLESCENTS

RÉOUVERTURE du club ado

Le mercredi 22 septembre de 14h à 18h dans de nouveaux locaux. Il sera maintenant situé à la salle Mermoz aux tamaris. De plus, petite nouveauté, il sera ouvert tous les mercredis pendant les vacances scolaires (hors juillet-août et décembre) afin d'avoir une continuité dans les actions. Pour rappel, nous accueillons les jeunes de la 6^e jusqu'à 17 ans, avec plusieurs activités et sorties au programme (escape Game, initiation vidéo, sport, activités manuelles, jeux vidéo, patinoire...). Adhésion de 15 euros à l'année et participation de 12 euros par sortie.

Camille Aurrière - Service des sports

MERCI et bravo !

Merci, chères amies tranchaises et chers amis tranchais.

Cet été, Vous avez joué tous les jeux, vous avez coché toutes les cases : tests, masques, distanciation, pass sanitaires...

C'est ainsi que nous avons pu relancer notre activité culturelle d'été et nos spectacles en plein air.

Nous avons pu renouer avec le partage entre les artistes et nous, entre vous et nous.

Nous avons retrouvé, avec eux ou même avec nos amis et voisins un peu perdus de vue, les rencontres, ces rencontres qui nous font rêver, découvrir, aimer, rire, penser...

Au plus fort de la pandémie et du confinement, elles nous ont tellement manqué ! On a alors réalisé qu'elles n'allaient pas de soi, qu'on risquait d'en être privés, qu'elles pouvaient être menacées, mais enfin, enfin, nous avons pu recommencer nos spectacles et animations de plein air.

L'été n'a pas toujours été aussi chaud et ensoleillé que nous l'aurions espéré. Le soleil n'avait pas toujours rendez-vous avec la lune, mais avec les nuages que le vent, le vent fripon, mais complice, a réussi à chasser régulièrement pour nous permettre d'accueillir quelques spectacles emblématiques.

Nous avons pu sortir, nous nous sommes rendus disponibles à ce qu'on ne cherchait pas forcément, nous avons pu accueillir l'inattendu, des moments de surprises et de joies.

Et si on en faisait un inventaire, de ces événements qui nous ont étonnés, plu, parfois marqués ?

ÉVÈNEMENTS : UNE TRENTAINE EN DEUX MOIS

Pour les plus grands, nous avons organisé 17 concerts et événements. Jazz, folk, DJ, rock, pop, funk, country, avec une mention spéciale à notre invité d'honneur : Barry Moore, ce musicien irlandais aux multiples vies, entre Côte Ouest américaine et Europe, qui vit maintenant le plus souvent à Paris, sur la Butte Montmartre. Auteur, compositeur, interprète, il nous a régales de sa musique, pop, rock, à la fois acoustique et électronique...

ET LES JEUNES AUSSI

Pour les familles et enfants : 6 prestations dédiées, portées surtout par la Déferlante. De magnifiques spectacles circassiens, acrobates, clowns, comédiens,

musiciens, qui nous ont fait rire, rêver et frémir, jeunes et vieux.

Par exemple, les « Bruits de Couloisses », qui nous ont montré l'envers du décor, l'intimité des comédiens avant leur entrée en scène, drôles, fantasques, caustiques, baroques... Leurs acrobaties aériennes et virevoltantes entre dorures et dentelles nous ont menés aux portes du rêve ; les portés acrobatiques et les jongleries des 4 artistes de cirque avec leur piano de « la Volonté des Cuisses » ; les deux clowns magnifiques « d'El Gran final », dont le spectacle avait été interrompu par la guerre civile espagnole et qui se retrouvent, par hasard, au bout de 30 ans, pour conclure enfin cette belle histoire ; ou les 7 filles « d'Ino Kokopelli » qui se portent, s'empotent, se supportent avec la complicité d'un public enchanté. Et, pour finir, « Kazi Classik », dont le récital de musique classique revisitée, hors du commun, burlesque, loufoque et tendre a ravi petits et grands.

Mais nous avons aussi désiré rendre les jeunes actifs, les faire participer eux-mêmes au spectacle. Lors du passage de la caravane colorée des « Valorizzati », qui jonglent avec les déchets, les emballages, le plastique et les transforment avec l'aide des enfants. Dans des ateliers, ils sont devenus DJ ou artistes de cirque ; ils ont vérifié leurs connaissances routières grâce au Critérium des jeunes conducteurs (voiture, moto). Le lot gagnant était une entrée gratuite pour les enfants et les parents aux 24 heures du Mans ; et le Village des Jeux a fini sa saison, avec des lots à gagner dans la joie et les fous rires.

“ 30, donc, événements en deux mois, entre concerts, spectacles, ateliers, criteriums, jeux, tant diurnes que nocturnes, et pour toutes les tranches d'âge.

UN TRAVAIL D'ÉQUIPE

Tout ceci grâce à vous, spectateurs et acteurs de ce renouveau, Tranchais, vacanciers, élus, mais aussi grâce aux équipes qui ont œuvré pour la réussite de la saison : nos programmeurs et animateurs, Marie-Christine Beaufils et Bastien Brinet, tous les deux sur tous les fronts, ainsi que les équipes techniques de Philippe Dupuy qui, par leur réactivité, nous ont permis de nous adapter aux contraintes météorologiques et sanitaires, même en urgence, pour notre plaisir à tous.

L'été se termine, l'automne arrive, et avec lui, les spectacles en intérieur, au Pôle Culturel par exemple. En attendant les animations de Noël, je cède ma place aux surprises que va nous offrir Monique Boussaud.

Marie-France LACROIX - Conseillère municipale, déléguée aux feux d'artifices, aux fêtes de fin d'année et aux animations d'été en extérieur.

ENTRONS PLEIN PHARE DANS LA programmation 2021/2022 DU PÔLE CULTURE DES FLORALIES

S'il s'est glissé comme un poisson dans l'eau dans vos boîtes aux lettres certains d'entre vous l'auront remarqué, le phare est à l'honneur de cette nouvelle édition de notre programme. Un phare qui nous guide vers la culture, vers ce partage des arts vivants, entre acteurs et spectateurs.

Avec près de 12 spectacles et plus de 20 heures de divertissement cette nouvelle programmation vous offre des créations théâtrales, telle que « The Canapé » drôle et loufoque ou « Marie des Poules » qui a obtenu un Molière 2020, des concerts en particulier celui « d'Yves Duteil » au magnifique répertoire ou de « L'ONPL » en formation sextuor avec Brahms et R. Strauss et aussi des variétés pour vous permettre de passer d'agréables moments en famille, avec des amis ou, pourquoi pas, individuellement tout simplement. À noter, certaines pièces et concerts programmés la saison dernière sont reportés cette année, c'est le cas, pour la pièce « Une vie » de Maupassant interprétée

par Clémentine Célerié que vous étiez nombreux à avoir sollicité et « Les Virtuoses » spectacle musical merveilleux et spectaculaire.

Bien sûr, comme d'habitude à l'automne, auront lieu le « Festival de théâtre amateur » et la remise de la Tulipe d'or et en janvier « La nuit de la guitare » incontournable rendez-vous.

Notre Pôle culturel accueillera dans le cadre de sa programmation culturelle «pARTagenscène» le département de la Vendée qui offre en partenariat avec la ville de La Tranche-sur-mer un spectacle éducatif musical gratuit pour les élèves de CM1 - CM2. Nous proposons également un spectacle gratuit poétique visuel et sonore réservé aux élèves de nos deux écoles et leurs accompagnants.

Si vous le souhaitez, vous pouvez bénéficier d'un « tarif abonné » en souscrivant un abonnement de 3 spectacles minimum, de tarifs réduits pour les personnes de 12 à 25 ans et PMR, et la gratuité pour les moins de 12 ans.

“ Alors n'hésitez pas : abonnez-vous !

Les thés dansants sont aussi de retour le dimanche après-midi une fois par mois de novembre à avril avec orchestre et collation.

Alors n'hésitez plus, faites le plein de découvertes, d'émotions et de sensations avec ce nouveau programme d'animations en intérieur qui nous permettra de nous retrouver grâce à votre fidélité qui se confirme d'années en années. Nous espérons répondre à vos attentes et formulons le vœu que cette saison 2021/2022 puisse se dérouler dans de bonnes conditions afin d'apprécier pleinement le travail des artistes.

Monique Boussaud - Conseillère municipale, déléguée à la culture et aux animations en intérieur.



L'ENVIRONNEMENT à la Fête de la Mer et des Littoraux

Notre commune a participé cette année à la Fête de la Mer et des Littoraux parrainée par l'Assemblée nationale. Cette manifestation, organisée avec Mme CLAVÉ, adjointe aux sports, s'est déroulée du 24 au 27 juin dernier.

Beaucoup d'activités nautiques avec les écoles de glisse ainsi que les Pucés de la mer ont animé de manière très sympathique notre station balnéaire. Cet événement a naturellement permis de mettre en lumière la richesse de notre patrimoine et de sensibiliser le public à sa protection.

C'est l'occasion pour nous de remercier encore tous nos partenaires qui ont spontanément apporté leur contribution :

■ Le Parc naturel régional du Marais Poitevin et Le Parc marin de l'estuaire de La Gironde et des Perthuis ont ensemble assuré une conférence remarquable sur la biodiversité communale.

■ L'Office national des forêts a guidé une visite instructive sur la dune de La Terrière.

■ La Ligue pour la protection des oiseaux a fait découvrir la réserve naturelle nationale de La Belle Henriette à un public nombreux.

■ M. Dillange a animé une conférence promenade autour de la pêche à pied.

■ L'association de protection de l'environnement a organisé une opération "plage propre".

Les médias ont largement relayé cette manifestation ; nous vous proposons une petite revue de presse à travers l'article de Ouest-France pour rappeler ces moments précieux.

Pierre-Jacques CARLES - Conseiller municipal, délégué à l'environnement et au développement durable.

Quatre jours d'animations pour la fête de la mer

La Tranche-sur-Mer — La 3^e édition de la fête de la mer et des littoraux se tiendra jusqu'au 27 juin. L'occasion de sensibiliser les visiteurs à ces espaces aux enjeux économiques et environnementaux.

L'événement

1 Visite guidée de l'espace dunaire de La Terrière

La stabilisation des dunes est essentielle dans la lutte contre l'érosion. Au total, 378 kilomètres de dunes domaniales le long de la façade atlantique sont actuellement sous la responsabilité de l'Office national des forêts (ONF). La maîtrise du déplacement des dunes, la surveillance, le suivi de l'évolution des cordons dunaires et des écosystèmes dunaires sont les principaux objectifs de la mission d'intérêt général confiée à l'organisme par l'État. Ils tiennent compte de la biodiversité, des paysages et de la fréquentation touristique sans remise en cause des équilibres naturels. Dans le cadre de la fête de la mer et des littoraux, La Tranche-sur-Mer propose aujourd'hui, à 10 h, une visite gratuite guidée par un agent de l'ONF de la dune de La Terrière. Le rendez-vous est fixé au parking de la plage de la Terrière.



L'estran rocheux de la commune de La Tranche-sur-Mer.

2 Visite guidée de La Belle-Henriette

La réserve naturelle nationale de la Belle-Henriette est un espace naturel riche et rare, précieux témoin des mécanismes naturels de formation et d'évolution des côtes sableuses. Créée par décret ministériel du 31 août 2011, la réserve s'étend sur 337 hectares sur terre et mer, entre La Tranche-sur-Mer et La Faute-sur-Mer. Elle est gérée par la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO) et l'Agence française de la biodiversité (AFB) en partenariat avec la Fédération départementale des chasseurs de la Vendée (FDC85) pour les volets gestion cynégétique et sensibilisation du public. Composée d'un système lagunaire (dunes, roselières, plans d'eau, mégaphorbiaie...), d'une plage

de 4,5 km de long et d'une bande maritime de 300 mètres, la réserve contient 22 habitats naturels dont treize considérés comme « rares et menacés » dans la région, et quatre considérés comme « prioritaires » à l'échelle européenne. Une visite gratuite et guidée par Sylvain Hunault, conservateur de la réserve de La Belle-Henriette, sera organisée demain à 17 h. Le rendez-vous est fixé devant la passerelle.

3 Conférence sur la biodiversité communale

La biodiversité des milieux marin et terrestre de la commune de La Tranche-sur-Mer sera mise en lumière par les agents du Parc naturel marin et du Parc naturel régional du Marais poitevin, lors de cette conférence organisée dans le cadre de la fête de la mer

et des littoraux. Les intervenants du Parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Perthuis vous feront (re)découvrir les milieux naturels et la biodiversité des plages, estrans rocheux et vaseux de La Tranche, leurs intérêts écologiques, ainsi que les espèces qui les habitent. Ce sera également l'occasion de vous livrer quelques clés pour participer activement à la préservation de ces milieux fragiles. La conférence, gratuite et ouverte à tous, se déroulera ce soir, à 20 h, à la salle des cigognes à l'Aunis de La Tranche-sur-Mer. Places limitées et réservation auprès de l'Office de tourisme au 02 51 30 33 96.

4 Activités nautiques, nettoyage de plage, expo photo...

Vendredi, à 9 h 30, Pierre Dillange,

conseiller municipal, donnera une conférence promenade autour de la pêche à pied. Le rendez-vous est fixé au poste de secours de la plage centrale. Dimanche, à 14 h 30, opération plage propre organisée par l'Association de protection de l'environnement de La Tranche-sur-Mer (APELT). Rendez-vous devant la capitainerie du port. Des activités nautiques sont également proposées à des tarifs avantageux : séance découverte de surf, test de planches de surf, test de kite foil et wingfoil, promenade en mer sur semi-rigide, bouée tractée et cours de wakeboard coaché... L'association des photographes amateurs exposera ses clichés sur la piste cyclable du parking de la plage centrale et du Maupas.

Activités nautiques, visites guidées, conférence, expo photo



DIMANCHE 5 SEPTEMBRE : la vie associative renaît

Il n'avait pas pu avoir lieu en 2020. C'est dire que nous avons hâte de nous retrouver ce dimanche 5 septembre à l'Aunis, pour le forum des associations.

30 associations représentées :
13 du milieu sportif,
10 du milieu culturel
et 7 du secteur des services.

Les programmes d'activités sont maintenant bien établis et malgré l'obligation du pass sanitaire et le respect des gestes barrières, le besoin et l'envie de « repartir » étaient manifestes.

Cette formule de forum est appelée à évoluer. Nous y réfléchissons avec Mme CLAVÉ, adjointe aux sports et nous attendons vos suggestions pour, peut-être, plus de mobilisation, plus de dynamisme, plus de convivialité.

Nous serons attentifs à l'évolution de la pandémie et ne manquerons pas de vous tenir au courant des arrêtés préfectoraux qui nous seront imposés.

Des annuaires des associations sont à votre disposition en mairie. N'hésitez pas à venir vous servir. Bonne reprise.

Michel Sire - Conseiller municipal, délégué aux associations et aux salles municipales

LOISIRS

COMITÉ D'ACCUEIL

■ Samedi 30 et dimanche 31 octobre
Foire aux livres et créateurs
À l'Aunis.

■ Vendredi 19 novembre
Soirée dansante "Beaujolois nouveau"
À l'Aunis.

■ 31 décembre
Soirée de la St Sylvestre
À l'Aunis.

■ 1^{er} janvier
Bain du jour de l'an
À l'Aunis.

Toutes ces manifestations sont soumises au respect des normes gouvernementales en vigueur.

CONTACT

M. Sire

06 11 29 75 76

<https://latrancheaccueil.fr>

INFO TRI sacs jaunes

**LES SACS JAUNES
SONT À PRENDRE AU
CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL**

**du lundi au vendredi
de 9h à 12h**

Toutes demandes de containers (ordures ménagères, verre ou papier) se font au CTM.

Une réservation préalable est nécessaire pour retirer un container poubelle :

SOIT



PAR INTERNET
ctm@latranchesurmer.eu

SOIT



PAR TÉLÉPHONE
02 51 30 37 91

Ces mesures concernent les particuliers.

Les professionnels quant à eux doivent contacter le service déchets de la Communauté de communes au 02 49 58 00 9



**Plus d'excuse pour ne pas trier !
Respectons l'environnement**

État civil

NAISSANCE

- Léna ROUHAUD | 12 juin
- Naël BILLEAU | 19 juillet
- Crégoire FRANCE | 8 août

MARIAGES

- Camille BOURDON et Anthony GILLET | 26 juin
- Manuella MOUNY-VINGATAPA et Guillaume CALLEAU | 12 juillet
- Aurore MOUSSION et Nicolas SENMARTIN | 16 juillet
- Agathe BURIEZ et Alain ESTIBALS | 5 août
- Marine FERRAND et Pierre BAZIREAU | 3 septembre
- Corinne LION et Pierre BARACHON | 4 septembre
- Marie BEZBAKH et Valentin BÉNARD | 4 septembre

DÉCÈS

- Michel GUINIER | 11 juin
- Didier BOUDOIX | 16 juin
- Marcel BROCARD | 18 juin
- Albin SANTOS DAS SILVA | 2 juillet
- Patrick MAROILLEAU | 14 août
- Marc DENIS | 19 août
- Califa DIAKITÉ | 20 août
- Michel DOMLIJA | 24 août
- Lucienne AUTET | 28 août
- Christian VALLÉE | 31 août
- Hélène ARRIGNON | 2 septembre
- Michel ROUX | 2 septembre

UNE MINORITÉ qui a sa place....

Une nouvelle rentrée scolaire, l'automne s'installe et plus d'une année déjà que nous avons été élus.

Depuis, nous nous attachons à adopter une attitude constructive en prenant part aux débats des décisions du Conseil municipal.

Lors des commissions, nous ne manquons pas d'émettre notre opinion.

Notre présence aux réunions de la Communauté de communes nous permet de mieux comprendre les rouages de l'intercommunalité sur notre quotidien.

Nous entendons ici et là, certains commentaires qui nous pressent d'être plus, ou d'être moins...

À LA RECHERCHE DE l'intérêt général

Au fronton de notre mairie, trois mots : LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ.

Mais depuis cet été, c'est plutôt le mot LIBERTICIDE, qui fleurit sur les ondes.

En y regardant de près, tout interdit, toute obligation est liberticide :

- L'interdiction des chiens sur les plages, liberticide...
- L'interdiction de stationner sur les trottoirs, liberticide...
- L'interdiction d'arroser les jardins en période de sécheresse, liberticide...
- L'interdiction de faire du bruit à partir d'une certaine heure, liberticide...
- L'obligation du pass sanitaire, liberticide...
- L'obligation du port du masque, liberticide...

« Notre ligne de conduite est et restera le questionnement, l'écoute, la réflexion, et la décision sera toujours liée à l'intérêt des Tranchais.

L'environnement, l'économie locale, l'assistance aux personnes vulnérables, le bien-être de tous restent nos seules priorités.

Notre amie Céline est amenée à nous quitter. Ses obligations personnelles ne lui permettent plus de rester au sein du groupe. Elle avait su par son enthousiasme, sa curiosité, sa fraîcheur trouver sa place. Nous lui souhaitons une belle réussite... Par le jeu de la démocratie, notre amie Béate lui succèdera.

Pour mieux la connaître, suivez nous sur www.ensembleunautretergard.fr

■ La limitation de la vitesse sur les routes, liberticide...

Bien sûr, la liste de toutes les contraintes que nous subissons est interminable. La vie en communauté nécessite des règles qui contraignent les libertés individuelles. À commencer par notre propre famille, sous notre propre toit...

Dans notre ville, les sens de circulation, le stationnement, la sécurité demeurent notre préoccupation.

Au moment de prendre la décision finale, après avoir été à l'écoute des intérêts particuliers, c'est l'intérêt général qui prime. Et ces intérêts sont parfois inconciliables...

Comment pourrait-il en être autrement ? L'article 4 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen nous le rappelle :

Art. 4. - La liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui : ainsi, l'exercice des droits naturels de chaque homme n'a de bornes que celles qui assurent aux autres Membres de la Société la jouissance de ces mêmes droits. Ces bornes ne peuvent être déterminées que par la Loi.

« La liberté des uns s'arrête où commence celle des autres...

(d'après John Stuart Mill)



MAIRIE DE LA TRANCHE-SUR-MER
Rue de l'Hôtel de Ville
85360 LA TRANCHE-SUR-MER

☎ Lundi, mercredi, jeudi, vendredi :
9h30 à 12h30 et 14h30 à 16h30
Mardi : 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h

Samedi - Permanence :
Du 1^{er} octobre au 31 mars : 9h30 à 12h
Du 1^{er} avril au 30 septembre : 9h à 12h

☎ 02 51 30 37 01 - Fax : 02 51 27 71 62
✉ mairie@latranchesurmer.eu
🌐 www.latranchesurmer.fr



- Directeur de la publication : Serge KUBRYK
- Conception : Audrey Bareil communication
- Impression : Offset 5
- Crédits photos : Mairie et Office de Tourisme, Simon Bourcier
- Dépôt légal : 4^e trimestre 2021
- Tirage : 3000 exemplaires
- La Tranche-sur-Mer Magazine est édité par le :

SERVICE COMMUNICATION
de la mairie de La Tranche-sur-Mer
Rue de l'Hôtel de Ville
85360 LA TRANCHE-SUR-MER

☎ 02 51 30 37 01
✉ mairie@latranchesurmer.eu



NUMÉROS UTILES

URGENCES ET COORDONNÉES UTILES

■ Pompiers	18
■ SAMU	15
■ Centre antipoison	02 41 48 21 21
■ Gendarmerie	17 et/ou 02 51 30 30 11
■ ENEDIS Dépannage (électricité)	09 72 67 50 85
■ Sauvetage en mer	112 et/ou 02 51 30 31 72
■ CROSS Etel	196 et/ou 02 97 55 35 35
■ Violences conjugales	39 19
■ Femmes battues	02 51 47 77 59
■ SOS Enfants disparus	116 000 et/ou 0 810 012 014
■ Enfance maltraitée	119
■ Drogue Alcool Tabac info service	0 800 231 313
■ SIDA Info service	0 800 840 800
■ Discrimination	08 100 050 00
■ SOS Amitié	02 40 04 04 04
■ Accompagner la fin de vie	0 811 020 300
■ ADMR (service à la personne)	02 52 61 47 47
■ Police municipale	02 51 30 49 08 ou 02 51 30 37 01
■ N° d'urgence et unique pour tous les services en appelant d'un portable (fonctionne même hors réseau)	112
■ Appel d'urgence pour personnes ayant des difficultés pour parler ou d'audition	114

POUR JOINDRE UN MÉDECIN GÉNÉRALISTE

- En dehors des heures d'ouverture des cabinets médicaux
- La nuit de 20h à 8h
 - Le samedi à partir de 12h
 - Les dimanches et jours fériés 116 117

POUR JOINDRE UN PHARMACIEN

- En dehors des heures d'ouverture 32 37

CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL

- 4 Rue des Nénuphars - 85360 La Tranche-sur-Mer
☎ 02 51 30 37 91 - Fax : 02 51 30 13 67
✉ ctm@latranchesurmer.eu
☎ De 9h à 12h tous les jours sauf le samedi et le dimanche.

OFFICE DE TOURISME

- Rue Jules Ferry - 85360 La Tranche-sur-Mer
☎ 02 51 30 33 96 Fax : 02 51 27 78 71
✉ contact@latranchesurmer-tourisme.fr